



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le lundi 14 septembre 2020 à 19 h 05, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE DU CONSEIL :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Est également présente physiquement dans la salle du conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents physiquement forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée et sont autorisés à prendre part aux débats, à délibérer et à voter.

L'assemblée publique est enregistrée et diffusée en direct sur les sites Facebook de la Ville de Danville. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions émises par les décrets gouvernementaux, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

La présente séance n'ayant pas été précédée d'un atelier de travail, certains points sont discutés séance tenante sans que des résolutions ne soient nécessairement adoptées.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Monsieur le Maire, Michel Plourde, fait un rappel des activités du Danville-Asbestos Select Club tenues en novembre dernier et procède à la remise des profits suivant les souhaits des personnes intronisées de la dernière édition, soit en remettant lesdits profits aux quatre écoles primaires du territoire de Danville et Asbestos, à savoir l'école La Passerelle, l'école La Tourelle, l'École Masson et l'école Asbestos Danville Elementary School (ADS). Ce soir, nous devons remettre deux chèques. Madame Mélissa Fournier de l'école Masson a déjà reçu le chèque au nom de l'école. Ce soir, nous recevons madame Geneviève Manseau de l'école ADS pour lui remettre le don de 1 080 \$ du Danville Asbestos Select Club.

Madame Geneviève Manseau remercie le Danville Asbestos Select club et la Ville de Danville pour leur soutien.

Pour 2020, le Danville Asbestos Select Club fera relâche dû aux restrictions imposées par les mesures sanitaires.

BONS COUPS DU MOIS:

Sans objet.

297-2020

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR


CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,



No de résolution
ou annotation

	<p>10.4 Semaine des municipalités – 13 au 19 septembre 2020 – Programmation Annexe 10.4</p> <p>10.5 Bulletin Culture Estrie – Édition spéciale Annexe 10.5</p> <p>10.6 Carrefour Action municipale et famille – Édition septembre 2020 Annexe 10.6</p> <p>10.7 Sûreté du Québec – Parrain intérimaire – Information Annexe 10.7</p> <p>10.8 DIRA Estrie – Capsule septembre 2020 Annexe 10.8</p> <p>10.9 Résumé de la séance du 26 août 2020 du conseil des Maires de la MRC des Sources Annexe 10.9</p> <p>10.10 Rivières des lumières – Invitation Annexe 10.10</p> <p>10.11 JP Cadrin – Report du dépôt des rôles d'autres municipalités – Information Annexe 10.11</p> <p>10.12 Centre d'action bénévole des Sources (CAB) – Nouveau employés – Information Annexe 10.12</p> <p>11.0 <u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u></p> <p>11.1 Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne Annexe 11.1</p> <p>11.2 Rapport de madame Ginette Pinard Annexe 11.2</p> <p>11.3 Rapport de monsieur Simon Chênevert Annexe 11.3</p> <p>11.4 Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche Annexe 11.4</p> <p>11.5 Rapport de monsieur Daniel Pitre Annexe 11.5</p> <p>11.6 Rapport de madame Nathalie Boissé Annexe 11.6</p> <p>12.0 <u>VARIA</u></p> <p>13.0 <u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u></p> <p>13.1 Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 5 octobre 2020 à 19 heures</p> <p>13.2 Rappel du calendrier des séances de septembre 2020</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u></p> <p><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
298-2020	<p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p> <p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 mars 2020</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 mars 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 mars 2020 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
299-2020	<p>2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juin 2020</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juin 2020;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juin 2020 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
300-2020	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p> <p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 14 septembre 2020</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard; Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 343 724.20 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la ville de Danville au 14 septembre 2020.</p> <p>_____</p> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière</p>
<p>301-2020</p>	<p>3.2 Contrat de cueillette des matières résiduelles - Octroi</p> <p>CONSIDÉRANT la convention relative à la cueillette des ordures ménagères et à la récupération des matières recyclables non dangereuses intervenue avec Transport Yergeau Inc. pour la période du 2 mars 2015 au 31 janvier 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services publié sur SEAO en date du 20 août 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été déposée;</p> <p>CONSIDÉRANT l'augmentation importante des coûts de disposition des matières recyclables;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'OCTROYER le contrat de cueillette des matières résiduelles au seul soumissionnaire à l'appel d'offres, soit Transport Yergeau Inc., pour la période du 14 septembre 2020 au 13 septembre 2025 au montant de 2 034 614.12 \$ plus les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>3.3 Rôle d'évaluation 2021 – Avis de dépôt – Information</p> <p>La directrice générale avise les membres du conseil et la population du dépôt du rôle d'évaluation 2021 en date du 2 septembre 2020 à 16h20. Avis public de ce dépôt a été donné en date du 3 septembre 2020.</p>
	<p>3.4 Taux d'intérêt – Taxation – Fin du congé d'intérêts - Confirmation</p> <p>CONSIDÉRANT QU'en raison des conséquences de la pandémie COVID -19, le conseil municipal a prolongé le congé d'intérêts sur les comptes de taxes pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2020 tel qu'il appert de la résolution numéro 186-2020 adoptée en date du 8 juin 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT les mesures en place pour prévenir l'aggravation de la pandémie;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la majeure partie des citoyens ont acquitté leurs taxes à échéance;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas lieu de modifier la période de congé d'intérêts décrétée;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, IL EST CONFIRMÉ</p> <p>DE METTRE FIN au congé d'intérêts tel que décrété tout en étant précisé que l'administration est en attente de l'intervention des programmeurs du logiciel comptable pour mettre fin audit congé.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p> <p>4.1 Parcours d'exercice – Désignation des gagnants</p> <p>CONSIDÉRANT le concours de participation au circuit au village lancé lors de la séance du 13 juillet 2020 par la résolution numéro 248-2020;</p> <p>CONSIDÉRANT les participations reçues;</p> <p>Monsieur Simon Chênevert fait l'annonce des gagnants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Madame Lizette Turcotte – 100 \$ - Madame Sara Trudel – 100 \$



No de résolution
ou annotation

- Madame Lizette Poirier – 100 \$

Monsieur Simon Chênevert remercie la population pour leur participation de même que madame Chantale Dallaire pour l'organisation et madame Judith Pelletier pour la peinture des trottoirs et les invite à poursuivre la fréquentation du circuit au village.

Une mention spéciale est faite à madame Pauline Messier pour l'organisation des marches hebdomadaires.

302-2020

4.2 Parc Smith – Réaménagement du monument Sennett – Achat - Autorisation

Monsieur Simon Chênevert se retire compte tenu que l'entreprise Les Monuments de l'Or Blanc Inc. est concernée par la décision.

CONSIDÉRANT le réaménagement du monument Sennett en raison de l'installation de la colonne Morris des artistes du regroupement des artistes des arts de la rue de Danville;

CONSIDÉRANT QU'il serait opportun de procéder à l'achat d'une base de 24 pouces x 24 pouces et de 12 pouces de hauteur pour surélever le monument;

CONSIDÉRANT les propositions reçues pour l'achat d'une base décorative de ciment ou l'achat d'une base de granite comme la base à laquelle est déjà attaché ledit monument;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite mettre en valeur ledit monument;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'achat d'une base de granite suivant la proposition reçue de Les Monuments de l'Or Blanc Inc. au montant de 600 \$, plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la directrice générale à dépenser une somme additionnelle de 900 \$ pour finaliser l'aménagement dudit Parc, incluant une plaque commémorative en l'honneur de monsieur Sennett.

ADOPTÉE

Monsieur Simon Chênevert réintègre la réunion.

Monsieur le Maire indique qu'une plaque expliquant la désignation du Parc Smith à l'honneur de monsieur Ian Smith sera également effectuée.

4.3 Ville de Danville – Activité en faveur de la fondation du CIUSSS - Autorisation

Ce point est reporté en atelier de travail. Monsieur le Maire explique que chaque année, une activité est organisée par les membres du conseil pour contribuer à la fondation du CIUSSS. Vu les règles de distanciation en vigueur, une activité sera organisée dans le même principe que les boîtes de vins et fromages du CIUSSS. Le conseil vous reviendra sous peu avec les modalités de ladite activité.

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

303-2020

5.1 Opérateur – Journalier - Embauche

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi publié pour le poste d'opérateur-journalier au service des travaux publics de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT les curriculum vitae reçus;

CONSIDÉRANT les entrevues tenues par le comité du personnel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

D'EMBAUCHER monsieur Patrick Théorêt à titre d'opérateur-journalier. Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective des employés de la Ville de Danville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

304-2020

5.2 Politique de prévention du Harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail – Adoption

Madame Nathalie Boissé explique qu'habituellement, les documents sont fournis une semaine avant l'assemblée publique et les gens ont le temps de discuter du document. Dans ce cas-ci, le document a été produit quelques jours avant l'assemblée et comme c'est un document de près de 12 pages, elle jugeait qu'elle n'avait pas eu le temps de prendre suffisamment connaissance et d'en discuter. C'est pourquoi elle avait demandé le vote.

CONSIDÉRANT QU'il a été constaté que la Ville de Danville n'avait pas de politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail et que seule une disposition générale prévoyant l'obligation de fournir un milieu de travail exempt d'harcèlement existant dans la convention collective des employés de la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville avait l'obligation de se doter d'une telle politique pour le 1^{er} janvier 2019 tel que le prévoyait la *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail*;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville n'avait pas encore adopté une telle politique;

CONSIDÉRANT le modèle proposé par la FQM et l'ADMQ;

CONSIDÉRANT QUE suite à la présentation de ce modèle pour adoption lors de la séance du 31 août 2020, le vote a été demandé et que le Maire a apposé son droit de veto;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de se conformer à la loi;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU, APRÈS UN VOTE DEMANDÉ par madame Nathalie Boissé,

D'ADOPTER la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail telle que présentée.

Copie de ladite politique est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Résultat du vote : Pour 4 (madame Ginette Pinard et messieurs Jean-Guy Laroche,
Daniel Pitre et Simon Chênevert)

Contre : 2 (madame Nathalie Boissé et monsieur Jean-Guy Dionne)

ADOPTÉE

305-2020

5.3 Mandat FQM – Éthique et déontologie – Autorisation

CONSIDÉRANT que la Ville de Danville est membre de la FQM;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des professionnelles de ce service fixés pour l'année 2020 sont de 125\$ à 175\$

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Ville de Danville de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU

QUE la Ville de Danville mandate le service en ressources humaines et relations du travail de la FQM afin qu'il la conseille en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs alors en vigueur.

DE MANDATER M. Daniel Pitre, conseiller, pour déposer la demande auprès de la FQM.

ADOPTÉE

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur le Maire, Michel Plourde, lit un mot reçu d'un citoyen, monsieur Daniel Hinse. Monsieur Hinse félicite monsieur Claude Lacroix pour son entretien entre la rue Hébert et la piste cyclable. Une copie de la lettre sera remise à monsieur Lacroix.



No de résolution
ou annotation

Monsieur Jean-François Beauregard demande des explications sur le droit de veto. Est-ce lui qui n'a pas été reçu à temps ou si c'est la directrice générale qui ne les a pas remis à temps. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que les discussions n'avaient pas eu lieu, mais elles ont maintenant eu lieu.

Monsieur Jean-François Girardin demande si les tests de couleur ont eu lieu pour le développement Mar Lodge (secteur Burbank)? Les tests ont effectivement été faits ce jour et le réseau a été investigué. Les tests effectués n'ont pas donné les réponses définitives, mais le tout se poursuit cette semaine. L'ingénieur d'EXP n'était pas sur place.

Monsieur Alain Caron demande qu'elles sont les modifications qui causent problème dans la politique d'harcèlement au point de demander le vote? Monsieur le Maire indique qu'il n'y a pas lieu de les expliquer à moins que madame Nathalie Boissé veule les expliquer. Madame Boissé donne un exemple de modification telle qu'utilisé « majorité du conseil au lieu de conseil ». Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique qu'il arrive que des décisions ne soient pas unanimes et que celle-ci en est une.

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

306-2020

6.1 Chemin des Canadiens et rue Water – Mandat de pulvérisation - Octroi

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de procéder à la réfection d'une partie du Chemin des Canadiens et d'une partie de la rue Water, soit la partie sise entre les lumières à l'intersection de la voie contournement et le garage municipal;

CONSIDÉRANT les informations transmises en lien avec les travaux suggérés pour ces deux tronçons de route municipale;

CONSIDÉRANT les discussions tenues à ce sujet lors de la préparatoire du 24 août 2020;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Excavation A.S. 2007 en date du 3 septembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à requérir la pulvérisation d'une partie du Chemin des Canadiens de façon à enlever l'asphalte endommagé et à remettre cette partie sur le gravier.

D'AUTORISER la directrice générale à requérir la pulvérisation d'une partie de la rue Water, soit la partie sise entre les lumières de l'intersection avec la voie de contour jusqu'au garage municipal pour autant que cette section soit pavée de nouveau après les travaux.

D'OCTROYER le mandat de pulvérisation à Excavation A.S. 2007 suivant la soumission portant le numéro 20-183 reçue en date du 3 septembre 2020.

D'AFFECTER la dépense de pulvérisation de ces deux tronçons de rue au fonds de réserve de Shipton.
ADOPTÉE

307-2020

6.2 Travaux d'aqueduc et d'égout – Périmètre urbain – Plans et devis – Demande de prix

CONSIDÉRANT les travaux d'aqueduc et d'égout envisagés dans le périmètre urbain de la Ville de Danville tels que présentés dans un plan concept effectué par Serge Cyr, consultant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à un arpentage des rues visées par lesdits travaux de façon à pouvoir établir les longueurs de travaux prévus et, par la suite, demander des prix pour la réalisation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Serge Cyr sera consulté pour la préparation des plans et devis y compris l'arpentage des distances de travaux souhaités;


EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER la directrice générale pour obtenir des prix pour la réalisation des plans et devis en lien avec ce projet.
ADOPTÉE

308-2020

6.3 Rue du Carmel intersection du Pinnacle – Ajout de signalisation

CONSIDÉRANT la mise en chantier de la construction de l'usine d'Alliance Magnésium sur le territoire de la Ville de Danville;

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT QUE la circulation de véhicules se densifiera à cette intersection;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter des arrêts obligatoires à cette intersection pour s'assurer que tous les véhicules s'immobilisent;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE l'ajout de cette signalisation permettra également de réduire la vitesse sur la rue du Carmel;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à requérir l'installation d'arrêts obligatoires à toutes les voies à l'intersection de la rue du Carmel et du chemin du Pinacle.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
<p>309-2020</p>	<p>7.1 Formation Politique du patrimoine, de la vision à l'action – Inscription</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de formation reçue intitulée Politique du patrimoine, de la vision à l'action dispensée en ligne par Action patrimoine en date du 17 septembre 2020;</p> <p>CONSIDÉRANT la pertinence de participer à cette formation;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la participation de monsieur Daniel Pitre et de madame Josée Vendette à la formation concernant les politiques du patrimoine, le tout suivant l'offre reçue au montant de 125 \$, plus les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.2 SPAA – Rapport au 31 août 2020 – Dépôt</p> <p>La directrice générale dépose le rapport d'activités de la SPAA sur le territoire de la Ville de Danville en date du 31 août 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>310-2020</p>	<p>7.3 Volière- Étang Burbank – Démantèlement partiel – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT l'état actuel de la Volière sise près de l'Hôtel de ville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette dernière ne sert plus;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de la démanteler partiellement;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le démantèlement partiel de la volière.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p>
	<p>8.1 Dépôt du rapport du service d'incendie – Août 2020</p> <p>Le directeur du Service d'incendie de la Ville de Danville dépose son rapport mensuel pour le mois d'août 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>311-2020</p>	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p> <p>9.1 Club Quad – Renouvellement des droits de passage - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de circulation déposée par Moto Club Drummond (Club Kasquad);</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Moto Club Drummond remplace Club Kasquad qui bénéficiait déjà d'une autorisation de circulation lors des années antérieures;</p>



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la résolution 394-2019 autorisant le Club Kasquad par le biais de Moto Club Drummond à circuler sur certaines artères de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE Moto Club Drummond (Club Kasquad) s'engage à assurer, durant la saison hivernale 2020-2021, l'entretien des sentiers hivernaux identifiés au plan remis, en plus de voir à la sécurité des propriétaires des terrains visés et des quadistes;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER Moto Club Drummond (Club Kasquad) à traverser les routes municipales aux endroits indiqués au plan remis;

D'AUTORISER les véhicules tout-terrains à circuler sur une partie des chemins suivants :

- Chemin St-Félix de Kingsey (Lots 4 836 017 et 4 836 016)
- Chemin Laberge (Lot 4 835 756)
- Chemin Gorman (Lot 4 835 755)
- Chemin Demers (Lots 7 835 870, 4 836 006, 4 836 007 et 4 836 036)
- Chemin Claremont Est (Lot 4 835 757)
- 6^e rang (Lot 4 835 022)
- Chemin Claremont Ouest (Lots 4 836 022 et 4 835 858)
- Chemin Claremont Est (Lots 4 836 021 et 4 835 757)

le tout, tel qu'indiqué sur le plan remis par l'organisme, le tout conditionnellement au respect des règles de civisme et de sécurité de la part des utilisateurs du circuit;

D'AUTORISER l'entretien et le remplacement de la signalisation par le Club Moto Drummond (Club Kasquad) le tout aux frais du club;

D'AUTORISER le dépôt de la présente autorisation par Moto Club Drummond (Club Kasquad) au ministère des Transports pour obtention d'une autorisation de leur part;

D'AUTORISER le dépôt de la présente demande par Moto Club Drummond (Club Kasquad) à la Sûreté du Québec pour approbation.

ADOPTÉE

9.2 The Record – Bénévoles de 70 à 110 ans – Édition spéciale - Participation

Il est convenu de ne pas donner suite à la demande de participation au cahier spécial de remerciements des bénévoles de 70 à 110 ans préparé par The Record;

9.3 Journée internationale des Aînés – 1^{er} octobre - Information

La directrice générale informe les membres du conseil que la journée internationale des Aînés se tiendra le 1^{er} octobre. Monsieur le Maire, Michel Plourde, invite les gens à prendre le temps de visiter un Aîné lors de cette journée afin de briser l'isolement généré par les règles sanitaires mises en place dans le cadre de la pandémie COVID-19.

Monsieur Daniel Pitre souligne les 103 ans de la mère de monsieur Michel Lecours, résidente de la résidence Ferland, célébrés hier.

9.4 Club des bons amis – Dommages - Compensation

Ce point est reporté.

9.5 Centre Mgr Thibault – Réouverture – Décisions et explications

Les règles sanitaires décrétées dans le cadre de la pandémie COVID-19 et les travaux sont toujours en cours.


Il est pour l'instant convenu de maintenir le centre fermé. Cela imposerait d'avoir un employé à temps plein sur place pour prendre les présences et faire la désinfection. Par ailleurs, si besoin est, la Ville de Danville pourra accommoder les usagers du centre Mgr Thibault à l'Hôtel de Ville.

9.6 Maison des jeunes – Réouverture – Décision et explications

CONSIDÉRANT la décision prise ci-avant quant à la réouverture du Centre Mgr Thibault;

CONSIDÉRANT la demande formulée par la Maison des jeunes;

CONSIDÉRANT le mandat d'intervention et de protection de la Maison des jeunes;

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT les intervenants en place et l'engagement de respecter les règles sanitaires décrétées;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le service d'intervention offert est un service jugé essentiel;</p> <p>Il est convenu de s'enquérir des règles applicables pour cet organisme auprès de la Santé publique et que si ces règles le permettent, d'autoriser l'ouverture de la maison des jeunes de 15 à 19 heures.</p> <p>Un retour sera effectué aux membres du conseil avant l'autorisation d'ouverture.</p>
	<p>9.7 Fondation CSSS des Sources – Vins et fromages chez-soi – Invitation</p> <p>La directrice générale dépose l'invitation de la Fondation du CSSS des Sources à participer au Vins et fromages chez-soi. Les boîtes dégustations pourront être récupérées le 3 octobre 2020 au Camp musical (centre 03) d'Asbestos. Monsieur Pitre donne les noms des personnes à contacter pour commander votre boîte.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, profite de l'occasion pour expliquer la correspondance reçue de la Ville d'Asbestos quant aux priorités établies lors de la dernière séance. Asbestos a ciblé une priorité. Asbestos demande d'établir nos attentes. Une ébauche d'énoncé de principe a été rédigée par monsieur le Maire, Michel Plourde, mais les élus doivent en discuter avant d'aller de l'avant dans les dossiers.</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, participe à l'invitation Manger local. Les citoyens peuvent communiquer avec monsieur le Maire, Michel Plourde, sur son cellulaire pour promouvoir leurs produits dans le cadre du défi Manger local.</p> <p>Un dîner aura lieu au restaurant Le Temps des Cerises pour les maires de la MRC des Sources afin de promouvoir ces produits.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Madame Francine Labelle Girard demande si la politique d'harcèlement est une politique spéciale pour la Ville de Danville puisque si elle comprend bien, c'est la FQM qui l'aurait rédigé?</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que selon madame Boissé, on dérivait du texte original de la FQM. (modèle suggéré). Cependant, les municipalités peuvent les modeler sans dévier de la loi.</p> <p>Monsieur Jean-François Beauregard demande si les plans et devis sont en lien avec le Domaine Boudreau. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que les plans et devis sont en lien avec le cœur villageois et non le secteur Boudreau.</p> <p>Monsieur Jean-François Girardin demande si le projet de l'item 6.2 peut avoir un lien avec le projet Stanley Brochu? Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que non, sauf peut-être pour une partie de la rue Henry.</p> <p>Alain Caron demande si le point 5.3 a été oublié? Non, il a été traité. Monsieur Alain Caron informe le conseil que les abreuvoirs ont déjà été retirés.</p> <p>Alain Caron demande quelle est la nature du mandat de ressources humaines confié à la FQM. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique qu'il s'agit d'un point de ressources humaines et que, par conséquent, ce point est confidentiel.</p> <p>Monsieur Jean-François Girardin demande si les ingénieurs responsables du mandat faisant l'objet du point 6.2 vont tenir compte du projet Stanley-Brochu pour le futur? Le projet tiendra compte de la réalisation du projet de desserte des rues Stanley- Brochu. Monsieur le Maire, explique la teneur des travaux souhaités par l'étude de Serge Cyr. Des consultations publiques seront tenues en temps opportun.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>Le Maire, Michel Plourde, la directrice générale et certains élus résument le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p> <p>Les citoyens sont invités à écouter l'enregistrement pour plus de détails sur la correspondance.</p>
	<p>11 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Les rapports mensuels des membres du conseil suivants sont déposés :</p>



No de résolution
ou annotation

- Monsieur Jean-Guy Dionne
- Madame Ginette Pinard
- Monsieur Simon Chênevert
- Monsieur Jean-Guy Laroche
- Monsieur Daniel Pitre
- Madame Nathalie Boissé

Chacun des membres du conseil explique un des points en lien avec leur rapport.

Monsieur Jean-Guy Dionne félicite le Symposium des Arts de Danville pour l'évènement tenu la fin de semaine dernière.

Madame Ginette Pinard explique le travail effectué par les employées de l'administration pour la refonte des comptes budgétaires et le reclassement des dépenses en vue de la production des informations pour la réalisation des états financiers 2018 et 2019.

Monsieur Jean-Guy Laroche souligne le travail des employés de voirie et les remercie pour leur disponibilité, même lors de journées de congé, pour des travaux urgents. Il remercie monsieur Hinse pour avoir félicité un de nos employés. Il rappelle que la critique est plus facile, mais il est important également de féliciter.

Monsieur Daniel Pitre souligne le parcours patrimonial qui a été promu pendant l'édition du Symposium des Arts de Danville. Monsieur le Maire, Michel Plourde, demande s'il serait possible qu'une version de ce parcours soit éditée en anglais.

Madame Nathalie Boissé parle de l'assemblée annuelle des fermières à laquelle elle a eu la chance d'assister. Elle invite les organismes à inviter les membres du conseil à les visiter.

Monsieur le Maire, Michel Plourde, a assisté à deux réunions au sein de la MRC des Sources. L'agronome de la MRC des Sources, madame Émilie Lapointe, fait la promotion des activités forestières au sein de la MRC. Il invite les agronomes économistes à lui faire part de leur intérêt à développer la filière économique découlant des activités forestières.

Il a aussi assisté à un comité sur l'équité homme femme au sein de la collectivité, en collaboration avec l'organisme Les P.é.p.i.n.e.s. afin d'établir une politique d'équité au sein de la MRC des Sources.

12 VARIA

Aucun dossier n'est traité à ce point.

13 ÉVÈNEMENTS À VENIR

La prochaine assemblée sera lundi, le 5 octobre 2020 à 19 heures. Un rappel est fait aux membres du conseil d'étudier la proposition du calendrier des séances pour l'année 2021.

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Alain Caron aimerait que le conseil remercie la cinquantaine de photographes qui ont mis en valeur le parc de l'Étang Burbank. Les participants venaient d'aussi loin que de Longueuil et sont de très bons ambassadeurs pour mettre en valeur ce parc.

MOT DE FERMETURE

Monsieur le Maire, Michel Plourde, prononce le mot de fermeture.

312-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE LEVER l'assemblée à 20 h 20

ADOPTÉE

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

Michel Plourde, Maire

Me Josée Vendette
Directrice générale